



Berufsverband der Schweizer Tanzschaffenden
Association suisse des professionnels de la danse
Associazione svizzera dei professionisti della danza



Société Suisse de Pédagogie Musicale
Società Svizzera di Pedagogia Musicale
Schweizerischer Musikpädagogischer Verband

Communiqué de presse du 16.5.2020

**Danse Suisse, Visarte, t. Professionnels du spectacle Suisse, SONART,
Société Suisse de Pédagogie Musicale**

Les écoles privées de danse, d'art, de musique et de théâtre ainsi que les travailleurs culturels du secteur de l'éducation ne sont pas couverts par le filet de sécurité fédéral

Dans leurs ateliers, ils dansent, font de la musique, de la peinture, du design et du théâtre : Les écoles privées jouent un rôle important dans l'éducation artistique de milliers d'enfants, de jeunes et d'adultes dans notre pays. Aujourd'hui, beaucoup d'entre eux sont menacés dans leur existence par la crise de COVID 19. Sont également concernés les travailleurs culturels, tels que les éducateurs de théâtre ou de danse qui réalisent des projets dans les écoles publiques ou s'y produisent.

Le 13 mai 2020, le Conseil fédéral a décidé de continuer à soutenir le secteur culturel jusqu'au 20 septembre. D'autant plus que les petits événements ne seront pas possibles avant un certain temps et que de nombreuses institutions culturelles seront fermées au moins jusqu'au 8 juin, cette décision est un soulagement pour le secteur culturel.

Mais il y a un large cercle de travailleurs culturels qui ne peuvent pas pousser un soupir de soulagement.

Les écoles privées de danse, d'art, de théâtre et de musique sont explicitement exclues de ces fonds de soutien selon les explications sur les mesures pour le secteur culturel du 13.5.2020. Sont également exclus les travailleurs culturels qui sont actifs dans le secteur de l'éducation ou qui travaillent dans des établissements d'enseignement. Il s'agit notamment des professeurs de théâtre ou de danse qui animent des ateliers dans les écoles publiques et travaillent avec les élèves sur des pièces ou des chorégraphies ou des professeurs de musique indépendants qui enseignent dans leurs propres studios

Depuis fin mars, Danse Suisse, l'association suisse des professionnels de la danse, en particulier a attiré l'attention sur la situation précaire des travailleurs culturels dans le secteur de

l'enseignement privé et est intervenue auprès de la Confédération et des cantons pour traiter cette question. Étant donné que les prestataires privés de formation dans le secteur culturel ne sont pas subventionnés par les fonds disponibles pour les établissements d'enseignement, leur soutien par des fonds culturels est d'autant plus urgent et rigoureux que les professeurs de danse, de musique et de théâtre sont organisés en associations professionnelles pour les travailleurs culturels et sont reconnus comme travailleurs culturels par l'Office fédéral de la culture.

Les associations soussignées demandent aux cantons et aux villes - après que la Confédération ait exclu ce domaine des mesures pour le secteur culturel - de prendre des mesures pour amortir la perte des travailleurs culturels liée au COVID-19 dans le domaine de la formation artistique privée.

Nombre de ces petites et moyennes entreprises sont menacées dans leur existence par la faillite de l'entreprise liée au Corona. Malgré une gestion créative de la crise, par exemple des cours continus en ligne, ils sont menacés de pertes importantes. Les frais de cours ne s'appliquent pas ou doivent être remboursés, les frais d'entretien du studio sont dans la plupart des cas de 100 % malgré la fermeture de l'entreprise.

Ce ne sont pas seulement les différentes écoles du secteur culturel qui sont menacées, mais aussi l'importante formation (pré-)professionnelle des talents dans la culture suisse et l'accès des enfants et des jeunes en particulier au théâtre, à la danse, à la musique et aux arts créatifs. La diversité culturelle de notre pays est donc en danger à long terme.

De nombreux emplois pour les travailleurs culturels de la scène indépendante, dont les revenus sont souvent constitués par le travail sur des projets artistiques et des activités éducatives, sont également menacés.

Personnes de contact pour les associations :

Danse Suisse, Association suisse des professionnels de la danse, www.dansesuisse.ch

Liliana Heldner Neil, liliana.heldner@dansesuisse.ch, 079 773 46 62

Visarte Suisse, Société des artistes visuels, www.visarte.ch

Regine Helbling, Directrice, regine.helbling@visarte.ch, 078 717 22 20, 044 462 10 30,

t. Professionnels du spectacle Suisse, www.tpunkt.ch

Sandra Künzi, Présidente, sandra.kuenzi@tpunkt.ch

SONART, www.sonart.swiss

Christoph Trummer, Gestionnaire de projets politiques, christoph.trummer@sonart.swiss,
031 511 52 65

Société suisse de pédagogie musicale SSPM, www.smpv.ch

Annette Dannecker, annette.dannecker@smpv.ch, 076 420 54 82